

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le - 5 MARS 2025

ID : 005-200049203-20250226-2025\_03AG-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU 26 FEVRIER 2025

#### **OBJET : 2025-03AG TE05**

**Participations des communes ou pétitionnaires de droit privé aux travaux de construction de réseaux électriques et communications électroniques au titre de l'année 2024**

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	26
Nombre de membres présents en distanciel	6
Nombre de voix délibératives	33
Nombre de pouvoir	1
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	34
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	13-02-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six février à 9h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en format présentiel et distanciel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

**Etaient présents** : DELBANO Jean Michel, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, GONNET Michel, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, WADIER Hervé, CHALLOT Serge, LEYDON Louis, LAURENS Alain, EYSSERIC Serge, FRISON Michel, MAGNE Jean Claude, SEMIOND Philippe, AUBEPART André, CHEVAL Jérôme, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VOLLAIRE Pierre, VANNIER Olivier, ARNOUX Frédéric, ARNAUD Jean Michel, MIOULANE Louis, BERAUD Michel, VERRIER Jean Luc, MILLE SCHAACK Françoise.

**Etaient en distanciel** : CLAEYMAN Jean Pierre, BRIOULLE Jean Pierre, SANCHEZ Alain, TARDY Lionel, NICOLAS Gérard, BETTI Alain.

BOREL Daniel a donné pouvoir à ARNAUD Jean Michel.

Soit onze collègues représentés par trente-deux délégués sur onze collègues ayant quarante-neuf délégués.

**Etaient excusés** : CHANFRAY Corinne, SENNERY Pierre, LOISEAU Fabrice, PIQUEMAL Michel, BOREL David, JEHAN Frédéric, PRAT Jean Denis, GAUCHE Joël, BLANC Renault, CANNAT Marcel, AMOURIQ René, JOANNET Michel, DELAUP Luc, GANDOIS Jean Pierre, BILLON TYRARD Jacques, BERAUD Josiane, BONNAFFOUX Joël, SAUMONT Catherine, MICHEL Gérard, LEMONNIER Kévin, BOREL Daniel.

**Assistés de** : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances, FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; PEYRON Magali, Secrétaire direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud.

**Secrétaire de séance** : GOURY Dominique

ZA La grande île Nord  
491 Rue des Pîns  
05230 CHORGES

Tél : 04 92 44 39 00

secretariat@syme05.fr

[www.syme05.fr](http://www.syme05.fr)

**OBJET : 2025-03AG TE05**

**Participations des communes ou pétitionnaires de droit privé aux travaux de construction de réseaux électriques et communications électroniques au titre de l'année 2024**

Vu le Code général des collectivités territoriales (ci-après « CGCT ») et notamment ses articles :

- L. 1111-10 ; L. 1425-1 ; L. 2224-35 ; L. 2224-36 ; L. 5212-26 ;

Vu le Code de l'énergie et notamment son article L. 322-6 ;

Vu les articles L. 49 et D. 407-6 du Code des postes et des communications électroniques ;

Vu les statuts de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 (ci-après dénommé Syndicat) ;

Vu les accords du 7 juillet 2013 entre le Syndicat et l'opérateur de communications électroniques France Télécom (devenu Orange) ;

Vu la convention d'occupation des appuis de distribution d'énergie électrique entre Enedis, SFRFTTH (devenu XPFibre) et le Syndicat du 23 octobre 2019 et son avenant du 27 mai 2020 ;

Vu les accords de location des occupations des ouvrages de communications électroniques entre le Syndicat et les opérateurs faisant suite à la mise à disposition du patrimoine du syndicat pour le service universel de téléphonie (Orange) et pour le développement du très haut débit numérique (XPFibre) ;

Vu la délibération n° 2023-66AG du Syndicat du 17 octobre 2023 modifiant la « participation des communes ou pétitionnaires de droit privé aux travaux de construction de réseaux électroniques et communications électroniques » ;

Vu la délibération n° 2024-46AG TE05 du 19 juin 2024 actualisant le taux d'indemnité aux contributions des adhérents – travaux coordonnés ;

**Le Président expose :**

Par délibération prise au comité syndical du 17 octobre 2023, le Syndicat a décidé de modifier les sollicitations de ses communes membres pour leur participation selon le type de travaux demandés et l'éligibilité des financements.

Dans le cadre des dispositions visées dans la délibération n°2023-66AG du 17 octobre 2023, il est proposé au comité syndical de donner délégation au Président de solliciter les participations au titre des travaux de l'année N-1 durant son mandat.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical :**

- **Sollicite** des communes, suivant les participations présentées en annexe, pour un montant total de 526 151,63 € au titre des travaux effectués en 2024 ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget 2025 ;
- **Conserve** les règles de participation, des communes membres et non membres du syndicat et des pétitionnaires de droit privé concernant les travaux esthétique, mentionnées dans la délibération 2023-66AG TE05 du 17 octobre 2023.
- **Autorise** le Président à engager toutes les démarches nécessaires aux recouvrements des participations communales durant sa durée de mandat.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
Dominique GOURY



Pour extrait conforme

Le Président  
- Jean Claude BOU



Délibération n°2025-03AG TE05

Participations des communes ou pétitionnaires de droit privé aux travaux de construction de réseaux électriques et communications électroniques au titre de l'année 2024

**PARTICIPATIONS COMMUNALES 2025 AU TITRE DES TRAVAUX  
EFFECTUES EN 2024**

N° AFFAIRE	COMMUNE	AFFAIRE	TYPE	TAUX DE COTISATION	MANDATS 2024 + ETUDES 2023 TTC	PARTICIPATION 2024
23003	ARVIEUX	Enf BT poste GOUDINE	Enfouissement	50%	66 569,22 €	27 737,18 €
23006	BARATIER	Enf HTA Haut Village pst BARATIER	Enfouissement	20%	77 779,57 €	12 963,26 €
22017	BREZIERIS	ENF BT Hameau Poste Le Bez	Enfouissement	50%	546,33 €	273,17 €
22004	CHAMPOLEON	ENF BT Les clots Poste Crupillouse	Enfouissement	50%	12 350,86 €	5 146,19 €
22011	CHATEAUROUX LES ALPES	ENF HTA Poste Font Molines	Enfouissement	20%	16 786,90 €	2 797,82 €
22014	CHATEAUVIEUX	ENF HTA/BT Poste Pierre Taillée et Marin	Enfouissement	50%	80 892,08 €	33 705,04 €
21080	EYGLIERS	Enf Chef-lieu Pst ALAYS	Enfouissement	50%	260,18 €	108,41 €
22058	FREISSINIÈRES	Enf BT Les GIRAUDS	Enfouissement	20%	720,00 €	120,00 €
23014	LA BEAUME	Enf BT poste LA BEGUE	Enfouissement	50%	169 775,69 €	70 739,87 €
23082	LA FAURIE	'Enf BT Poste PUSTEAU''	Enfouissement	50%	11 118,13 €	4 632,56 €
22001	LA GRAVE	Coordination HTA/BT Les terrasses	Enfouissement	20%	4 145,33 €	690,89 €
23074	LA ROCHE DE RAME	'Sécu poste LE MAS rive droite''	Sécurisation	80%	53 530,81 €	11 096,72 €
22015	LA SAULCE	''Enf BT Fontchaude pst LA ROMANE''	Enfouissement	50%	67 567,29 €	28 153,04 €
23022	LARAGNE	Coord BT Av Pasteur poste FELIX	Coordination	20%	39 295,26 €	6 549,21 €
21089	LARDIER ET VALENCA	ENF HTA/BT Pré de Claire	Enfouissement	50%	12 570,29 €	5 454,91 €
21086	LE DEVOLUY	ENF BT L'Enclus	Enfouissement	20%	6 007,18 €	1 001,20 €
23084	LE GLAIZIL	'Enf BT Poste LESDIGUIÈRES''	Enfouissement	50%	101 512,31 €	42 296,80 €
23081	LES ORRES	Enf BT Postes SAGNETTES et LA LOUBIERE	Enfouissement	50%	130 788,35 €	54 495,15 €
20094	MONTROND	SEC Poste Montrond	Sécurisation	80%	1 725,91 €	1 380,73 €
23030	NEFFES	'Renforcement poste Les DEVES''	Renforcement	80%	14 020,36 €	11 216,29 €
22016	ROUSSET	ENF HTA Château T2	Enfouissement	20%	47 480,30 €	8 080,29 €
22104	ST FIRMIN	SECU POSTE LOT CHAIX	Sécurisation	80%	124 603,28 €	21 935,91 €
22008	STE COLOMBE	ENF BT Les Begües Tr Est	Enfouissement	50%	127 119,98 €	52 966,68 €
23002	VALLOUISE-PELVOUX	Sup poste tour VALLOUISE	Suppression	50%	3 613,93 €	1 505,81 €
21019	VARS	Coordination Allées Jeanlin et Briata	Enfouissement	50%	4 419,80 €	2 209,90 €
22005	VEYNES	Coordination Avenue des Martyrs	Enfouissement	50%	123 358,83 €	51 399,52 €
21085	VILLAR LOUBIERE	ENF BT Chef Lieu	Enfouissement	50%	61 710,77 €	25 712,82 €
21084	VILLARD ST PANCRACE	ENF BT CH DE VIBOURELLE	Enfouissement	50%	100 277,43 €	41 782,26 €
<b>Total</b>	<b>28</b>				<b>1 460 546,37 €</b>	<b>526 151,6 €</b>

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le

**5 MARS 2025**

Reiser  
Levallois

ID : 005-200049203-20250226-2025\_03AG-DE

Pièce annexe de la délibération n°2025-03AG TE05

Participations des communes ou pétitionnaires de droit privé aux travaux de construction de réseaux électriques et communications électroniques au titre de l'année 2024